Un an de partenariat institutionnel teinté d’émeraude

Une mission institutionnelle marque une année de coopération et dresse un premier bilan sur la mise en place de l’accord signé entre le ministère français en charge de l’enseignement agricole avec le Teagasc irlandais, basé sur des objectifs d’échanges et de mobilités.

Il y a un an, un accord de partenariat entre les systèmes d’enseignement Irlandais Teagasc et Français était signé. L’objectif était de développer et structurer des échanges sur le long terme entre établissements et permettre des mobilités entrantes et sortantes de personnels, y compris les enseignants stagiaires de l’ENSFEA, ainsi que des apprenants. Après un an de fonctionnement, il était temps, conformément à l’accord signé en présence des deux ministres de l’Agriculture à l’époque, de faire un premier bilan ce jeudi 5 décembre 2024.

La DGER était représentée par Philippe Renard, chef du BRECI et Frédéric Mesure, animateur réseau Irlande. Héloise Pestel, Chargée des Affaires Agricoles et le Chargé de l’Education et de l’Enseignement Supérieur complétaient la délégation française. Côté Irlandais Louise Byrne, Deputy Chief Inspector at the Department of Agriculture, Food and the Marine, Anne Marie Butler, Head of Education Teagasc, Dr Stan Lalor, Teagasc Head of Knowledge Transfer, John Mulhern, Principal of College of Amenity Horticulture, Dublin, Frank Murphy, Teagasc Head of Curriculum Development and Standards Unit composaient la délégation irlandaise rejointe en visioconférence avec le Chargé des Affaires Agricoles de l’Ambassade d’Irlande à

Paris.

Après une visite des installations du centre TEAGASC d'Ashtown, il était temps de dresser un premier bilan. Beaucoup de positif, cinq des sept établissements d'enseignement agricole irlandais ont accueilli des français en mobilité et des liens de jumelage inter établissements sont en cours. Suite à notre soutien, Teagasc dispose maintenant d'un financement Erasmus+ et grâce à notre partenaire irlandais. Nous avons un accès direct à l'association nationale irlandaise des entreprises d'aménagements paysagers, ce qui facilite le placement en stage de stagiaires BTS dans des compagnies privées.

Toutefois, il reste encore du travail à accomplir : susciter l'envie de mobilité en France pour les étudiants Irlandais qui, à ce jour, sont plus tentés de faire leur stage en Nouvelle Zélande, trouver une façon de permettre à nos apprenants mineurs de pouvoir faire leur stage en Irlande, créer des liens entre classes de lycée et classes avec option agriculture dans les lycées irlandais…

Lors de nos échanges, plusieurs pistes ont été évoquées : faire la promotion de l'enseignement agricole français dans les établissements irlandais directement auprès des étudiants, notamment lors des visites de l'animateur réseau, essayer de renforcer des liens directs avec les agriculteurs, accueillir dès mars 2025 une délégation de personnels Teagasc, contribuer à mettre en place une délégation d'étudiants irlandais pour qu'ils viennent découvrir l'enseignement agricole français ainsi que des exploitations françaises. D'autres pistes de partenariat ont aussi été évoquées notamment travailler sur

des mobilités hybrides dans le domaine horticole et aménagement paysager avec le College of Amenity Horticulture – Dublin.

Le mot de la fin est revenu à Louise Byrne du Ministère de l'Agriculture Irlandais nous invitant à ne pas négliger dans nos échanges la dimension d'ouverture culturelle. Prochaine réunion du comité de suivi binational en 2025 en France.

Et pour conclure cette journée, un temps d'échange sur l'agriculture a eu lien en soirée à l'Alliance Française de Dublin, la deuxième plus grande en taille en Europe derrière celle de Bruxelles. Ce temps d'échanges a permis un aperçu croisé de l'agriculture et des défis relevés par les agriculteurs dans nos deux pays ainsi qu'une rapide présentation de notre enseignement agricole et du partenariat franco-irlandais.

Crédit photographie Photo de tête : Banque d'images Pexels, Paysage d'Irlande, Thomas Balabaud

Contact : Fréderic Mesure, animateur Royaume Uni et Irlande de l'enseignement agricole, frederic.mesure@agriculture.gouv.fr